



## Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/48/360  
28 septembre 1993  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Quarante-huitième session  
Point 62 de l'ordre du jour

### LES PROGRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES ET LEURS INCIDENCES SUR LA SECURITE INTERNATIONALE

#### Rapport du Secrétaire général

#### I. INTRODUCTION

1. Le 9 décembre 1992, l'Assemblée générale a adopté la résolution 47/43, intitulée "Les progrès scientifiques et techniques et leurs incidences sur la sécurité internationale". Dans cette résolution, l'Assemblée générale a entre autres prié le Secrétaire général de continuer à suivre les progrès scientifiques et techniques pour pouvoir évaluer les "technologies nouvelles" qui apparaissent et de lui soumettre à sa quarante-huitième session un rapport à ce sujet.

2. Le présent rapport fait suite à cette demande.

#### II. ACTIVITES MENEES

3. A propos de la suite à donner à la demande contenue dans la résolution 47/43 de l'Assemblée, il conviendrait de rappeler que, dans sa résolution 45/62 B du 4 décembre 1990, l'Assemblée avait recommandé à la Commission du désarmement d'inscrire le point intitulé "Rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale, du désarmement et des domaines connexes" à l'ordre du jour de sa session d'organisation. La Commission a examiné cette question en détail en 1991, 1992 et 1993 et si un accord s'est dégagé sur la plupart des aspects des problèmes étudiés<sup>1</sup>, elle reprendra ses débats en 1994 en vue de terminer l'examen de ce point.

4. Compte tenu de ce qui précède, le Secrétaire général pense que toute autre mesure serait prématurée à ce stade.

5. Il convient toutefois de noter que certains aspects des activités évoquées dans le rapport du Secrétaire général sur la relation entre le désarmement et le développement<sup>2</sup> comportent également des éléments qui illustrent les effets des progrès scientifiques et techniques sur la sécurité internationale.

-----

Notes

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-huitième session, Supplément No 42 (A/48/42).

<sup>2</sup> A/48/400.